



PROGRAMME DROIT INTERNATIONAL

PREMIERE ANNEE
Perfectionnement linguistique écrit et oral en petits groupes pour la 1ère et la 2ème langue
Traduction générale vers A
Traduction générale vers B
Expression orale
Thème grammatical 1
DEUXIEME ANNEE
Perfectionnement linguistique et méthodologie de la traduction
Traduction générale vers A
Traduction générale vers B
Thème grammatical 2
Expression orale
Matières générales
Langue des affaires en anglais

NB :

Langue A = langue maternelle

Langue B = langue étrangère



TROISIEME ANNEE
Apprentissage professionnel de la traduction - perfectionnement
Possibilité d'un échange d'un an en 3e année avec une université de Droit étrangère (Licence de droit par équivalence à Sceaux) ; sinon, 3e année à l'ISIT et à Sceaux
Traduction générale vers A
Traduction technique ou traduction économique et financière vers A
Traduction générale vers B
Traduction technique vers B
Facultatif :
- Prise de parole professionnelle
- Communication audiovisuelle et cultures
STAGE EN ENTREPRISE
Stage opérationnel de 8 semaines en fin de 3 ^e année dans tous les secteurs d'activité mettant en œuvre la pratique de la traduction professionnelle.
QUATRIEME ANNEE
Perfectionnement de la méthodologie de la traduction professionnelle
Traduction juridique vers A
Traduction technique ou traduction économique vers A
Traduction générale vers B
Traduction juridique vers B
Compte rendu en anglais
TRAVAUX A RENDRE :
Rapport de stage ou rapport d'expérience
Traduction juridique professionnelle de fin d'études

NB :

Langue A = langue maternelle
Langue B = langue étrangère